

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 7
Avis aux éducateurs	p. 8
PV Commission Sportive	p. 12
PV Commission Jeunes	p. 18
PV Commission Litiges	p. 27
Informations diverses	p. 32

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 23 mars :

- Comité de Direction
- Commission Structuration et Labellisation

Mardi 24 mars :

- Commission des Jeunes

Jeudi 26 mars :

- Commission de Discipline
- Arbitrage – Prépa Ligue

Vendredi 27 mars :

- Bureau Commission Départementale d'Arbitrage

FESTIVAL FOOT U13 PITCH



Plus d'informations page 3

GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail sur l'organisation des compétitions seniors aura lieu le **lundi 30 mars**, au District. Les inscriptions sont toujours possibles.

Plus d'informations page 5

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



OPÉRATION TABLETTES

La FFF, la LFNA et le District mettent en place une aide financière destinée à accompagner les clubs dans l'acquisition de tablettes compatibles avec la FMI.

Plus d'informations page 4

PEF – VACANCES D'AVRIL

Les interventions PEF auront lieu pendant les stages vacances du mois d'avril.

Il reste quelques places, plus d'informations page 3



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Lundi 23 au jeudi 26 mars** : Championnat de France UNSS – Lycées Filles Excellence
- **Samedi 28 mars** :
 - Finales Départementales du Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes
 - Formation professionnelle continue – Recyclage BMF/BEF et Journée Complémentaire CFF2/CFF3 à Ingrandes
- **Lundi 30 mars** : Groupe de Travail : « Organisation des compétitions seniors » au District
- **Lundi 20 avril** : Groupe de Travail : « Organisation des compétitions seniors » au District

FINALES DÉPARTEMENTALES DU FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Chaque année, la Fédération Française de Football organise le Festival Foot U13 Pitch qui réunit l'ensemble des licencié(e)s U13, filles et garçons. Cet évènement se déroule sur trois phases : départementales, régionales et nationale. L'objectif consiste à associer le sportif et l'éducatif, en ajoutant, aux matchs et aux ateliers techniques, des quiz éducatifs afin de promouvoir les valeurs déclinées dans le Programme Éducatif Fédéral (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité).

La finale de la phase départementale se déroulera le :

Samedi 28 mars à Ingrandes

Le Festival Foot U13 Pitch s'appuie sur les dispositifs développés par la FFF tels que :

- Le Programme Éducatif Fédéral (quiz règles de jeu et de vie)
- Le guide de la modélisation des pratiques (défis techniques)
- Le carton vert (promotion des bonnes pratiques lors d'une rencontre)
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes (1 joueur identifié par équipe pour arbitrer un match sous le tutorat d'un arbitre officiel)

Pour être lauréates, les équipes U13G et U13F devront totaliser le plus grand nombre de points selon les critères sportifs et éducatifs.

LE CALCUL DES POINTS



50% DES POINTS

Critère sportif : les matches qui se déroulent sur des demi-terrains et se jouent à 8 contre 8 selon le règlement fédéral du football d'animation.



25% DES POINTS

Critère sportif : défis techniques conduite de balle et jongles.



25% DES POINTS

Critère éducatif : quiz règles du jeu et règles de vie.

INTERVENTIONS PEF – VACANCES D'AVRIL

Comme les années précédentes et dans la continuité des vacances de la Toussaint et de février, nous renouvelons nos interventions PEF (Programme Éducatif Fédéral) auprès de vos jeunes licenciés.

Au programme, des ateliers ludiques et pédagogiques pour sensibiliser vos joueurs/joueuses aux valeurs du football tout en s'amusant.

- Catégories U15 et U17 : focus sur le thème « Règles du jeu et arbitrage »
- Catégories U11 et U13 : tous les autres thèmes PEF (Culture Foot, Engagement citoyen, Environnement, Fair-Play, Santé)

Ces interventions ont pour objectifs de :

- Promouvoir les bons comportements sur et en dehors du terrain
- Renforcer l'esprit d'équipe et la solidarité
- Favoriser l'épanouissement personnel à travers les valeurs du football

Les interventions auront lieu pendant vos stages vacances du 07 au 10 (places disponibles) et du 13 au 17 avril (complet).

Inscriptions avant le vendredi 27 mars par mail à district@foot86.fff.fr

**JOURNÉE SPÉCIFIQUE – GARDIENS DE BUT****Jeudi 9 avril**Stade André Jarasson – Migné-Auxances
14h00 → 17h00

Catégories U11 et U12 (Filles et Garçons)

Inscription obligatoire via le lien suivant : <https://urls.fr/J64CYO>**LA FFF RENOUVELLE « L'OPÉRATION TABLETTES »**

Dans le cadre de l'**Opération Tablettes 2026**, la Fédération Française de Football met en place une aide financière destinée à accompagner les clubs dans l'acquisition de tablettes compatibles avec la Feuille de Match Informatisée (FMI).

L'aide accordée par la FFF est calculée en fonction du nombre d'équipes engagées en compétition **à partir de la catégorie U14 (hors coupes)**, sur la base des données arrêtées au **31 décembre 2025**.

Les seuils d'éligibilité ont été ajustés afin de permettre au plus grand nombre de clubs de bénéficier de ce dispositif :

- **50 €** pour **1 tablette** pour les clubs comptant **de 1 à 5 équipes engagées**,
- **100 € maximum** pour **2 tablettes** pour les clubs comptant **de 6 à 10 équipes**,
- **150 € maximum** pour **3 tablettes** pour les clubs comptant **de 11 à 15 équipes**,
- **200 € maximum** pour **4 tablettes** pour les clubs comptant **de 16 à 20 équipes**,
- **250 € maximum** pour **5 tablettes** pour les clubs comptant **plus de 20 équipes engagées**.

Chaque club pourra ainsi **commander une seule fois entre 1 et 5 tablettes**, selon son niveau d'éligibilité.

Par ailleurs :

- La **Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** accordera une **aide complémentaire de 40€ par tablette**.
- Le **District de la Vienne** a également validé l'attribution d'une **aide de 20€ par club ou groupement**.

Comme lors des précédentes opérations nationales, l'**Opération Tablettes 2026 se déroulera exclusivement sur la plateforme Le Corner**.

Pour pouvoir passer commande, les clubs devront disposer d'un **compte Portail Clubs avec l'habilitation « Acheteur Le Corner »**.

La tablette proposée dans le cadre de cette opération est la **Lenovo Tab K11**, entièrement compatible avec la nouvelle version de la FMI.

Caractéristiques :

- **Prix public : 188,09 € TTC (livraison incluse)**
- Tablette répondant aux caractéristiques techniques nécessaires pour une utilisation **fluide et sécurisée de la FMI**

⚠ **La clôture de l'opération est fixée au 29 mars 2026.**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS**

Lors des réunions de secteurs, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir sur l'organisation de nos compétitions (coupes et championnat), tout en les gardant attractives.

Des membres de clubs ont été désignés pour y participer, nous les remercions.

Si un membre de votre club souhaite également y prendre part, nous vous remercions de l'inscrire via la messagerie officielle.

**Les 2 réunions du groupe de travail auront lieu les lundi 30 mars et lundi 20 avril
à 19h00 au siège du District.**

**Quelques pistes de réflexion sur Les coupes départementales à partager au sein de votre club, afin d'en débattre
au cours des réunions :**

- 1) Faut-il conserver nos 5 coupes départementales ?
- 2) Faut-il limiter le nombre d'engagements par équipe en coupe. Ex : clubs de D5
- 3) À ce jour, une équipe toujours qualifiée dans une coupe supérieure peut entrer jusqu'en quart de finale dans la coupe inférieure (exemple une D3 de la coupe Louis David en coupe Jolliet Rousseau), Peut-on proposer qu'à partir d'un tour à définir (proposition à faire), cette équipe puisse faire un choix ou être remplacée par son équipe réserve (si équipe unique le choix de rester dans la coupe supérieure ou non, devra se faire à ce moment-là).
- 4) Organiser le calendrier général pour permettre de jouer plus de tours de coupes départementales pendant les vacances scolaires, en décalage avec la coupe Nouvelle-Aquitaine...
- 5) Gestion des intempéries
- 6) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?

Quelques pistes de réflexion sur le championnat départemental:

- 1) Doit-on conserver des poules de 12 équipes en D1 et D2 ?
- 2) La D5 doit-elle commencer le championnat plus tard ?
- 3) Réflexion sur le championnat de D5 à un ou deux niveaux
- 4) Compétition le week-end avant Noël et le premier week-end de janvier ?
- 5) Matches en cas d'intempérie (utilisation des terrains synthétiques du département)
- 6) Réflexion sur l'inversion automatique des rencontres de championnat lors de la phase aller... et sur la phase retour ?
- 7) Réflexion sur les horaires de rencontres en D5
- 8) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?



DEMANDE DE TROPHÉE DU DISTRICT 2025/2026
Arbitre – Educateur(trice) – Dirigeant(e) – Joueur(se)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Limitée à une demande de trophée pour chaque catégorie

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de licence : Club actuel :

Catégorie : ☐ arbitre ☐ éducateur(trice) ☐ dirigeant(e) ☐ joueur (se)

Fonction(s) ou service(s) rendu(s) au Football (en précisant les années) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Motivation de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : le :

Signature :

Cachet du club :

Les demandes des années précédentes, non retenues, devront être renouvelées.

Document à retourner au District de la Vienne de Football pour le mardi 5 mai 2026

La remise des trophées est effectuée lors de la soirée de remise des récompenses (date et lieu à définir)



CDOS – JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

En partenariat avec le Département de la Vienne, le CDOS organise prochainement la Journée Olympique et Paralympique autour du lac de la Technopole.

Pour cette édition, ils ont fait le choix d'orienter prioritairement l'événement vers les entreprises du territoire. L'objectif est clair : permettre aux salariés de vivre un temps sportif et convivial sur la pause méridienne et en fin de journée, afin de favoriser la cohésion d'équipe, la qualité de vie au travail et la découverte des valeurs olympiques et paralympiques.

Pour combler l'après-midi ils réfléchissent à l'opportunité d'intégrer des scolaires sur ce créneau.

Cette dynamique sera renforcée par la présence de foodtrucks et d'animations complémentaires sur le site.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent vous inscrire à partir du lien suivant : [Lien inscription](#)

CDOS – PETIT DÉJEUNER ET ÉCHANGES

Le CDOS 86 et Allianz vous donnent rendez-vous pour un temps d'échange autour d'un petit-déjeuner.

Jeudi 23 avril 2026

De 8h30 à 10h

**Bâtiment Antarès – Téléport 4 – Futuroscope
86360 Chasseneuil-du-Poitou**

Au programme :

- Un temps d'interventions et de réflexion autour de la thématique « se prémunir contre la douleur ».
- L'assurance : Se prémunir contre les risques liés à la pratique sportive
- La prévoyance : Anticiper les dépenses liées à une douleur physique/psychique
- La gestion de patrimoine : Éviter « la douloureuse fiscale »

Un moment concret, utile et accessible pour tous les acteurs du sport souhaitant mieux comprendre, anticiper et agir.

Pour s'inscrire : [Formulaire d'inscription "Petit déjeuner" | Framaforms.org](#)

FONDACTION DU FOOTBALL – BUT POUR ELLES 2026 – OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS : FDJ UNITED

Le Fondaction du Football et FDJ lancent aujourd'hui la 8^e édition de l'appel à projets « Buts pour Elles ». Chaque but marqué jusqu'à la fin de la saison par les équipes féminines et masculines des deux clubs partenaires de la FDJ, l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain, sera converti en dotation financière destinée à des actions faisant la promotion du football féminin.

Douze clubs de football amateur seront récompensés sur l'ensemble du territoire national. Les initiatives retenues porteront sur **l'accès au football pour toutes, la féminisation de l'encadrement et de la gouvernance et la performance**. Si, parmi les actions citoyennes que vous développez au club, vous avez une action ou un projet en cours de développement ou programmé avant la fin de l'année 2026 ayant pour thématique la féminisation, n'hésitez pas à concourir à cette nouvelle édition de « Buts Pour Elles ». Le dossier est simple et rapide à compléter.

Le dossier de candidature est accessible sur le lien suivant : <https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/buts-pour-elles-2026>

Attention les projets peuvent être déposés jusqu'au 31 mars 2026.



UNSS – CHAMPIONNAT DE FRANCE LYCÉES FILLES EXCELLENCE

ENSEMBLE, PARTAGEONS
PLUS QUE DU SPORT

CHAMPIONNAT DE FRANCE

LYCEES FILLES EXCELLENCE



DU 23 AU 26 MARS 2026

A POITIERS,
BUXEROLLES ET
MIGNE-AUXANCES

PADLET





AVIS AUX ARBITRES

RAPPELS

1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : district@foot86.fff.fr

INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnités reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
 - de consulter l'historique de vos indemnités en temps réel,
 - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
 - de suivre l'historique de vos indemnités en temps réel,
 - de faciliter le suivi de votre activité.



AVIS AUX ÉDUCATEURS



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE – RECYCLAGE BMF/BEF

16h de formation à effectuer tous les 3 ans

- Samedi 28 mars à Ingrandes (8h de formation)
- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux (8h de formation)

Inscription : <https://maformation.fff.fr/formation/96-formation-continue-de-niveau-4-et-5-bmf-bef.html>

JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE CFF2/CFF3

- Samedi 28 mars à Ingrandes
ou
- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux

Inscription journée complémentaire DF Coach Jeunes (CFF2) : <https://maformation.fff.fr/formation/136-journee-complementaire-df-coach-jeunes.html>

Inscription journée complémentaire DF Coach Séniors (CFF3) : <https://maformation.fff.fr/formation/137-journee-complementaire-df-coach-seniors.html>



ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS



ANCIENS MODULES/CFF			NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
-	-	Module U6/U7	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 1	CFF 1	Module U9	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U11	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 2	CFF 2	Module U13	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U15	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Animateur Sénior	CFF 3	Module U17/U19	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module Séniors	CFI SENIORS CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	CFF 4	-	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	-	Module Futsal Initiation/Découverte	CFI FUTSAL U13/U15 ATTESTÉ	Animateur
-	-	Module Futsal Entraînement/Perfectionnement	CFI FUTSAL U18/SENIORS ATTESTÉ	Animateur
-	-	Certificat Futsal Base	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral

ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027



ATTESTATIONS FÉDÉRALES

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
Module Animateur/trice Fédérale	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	Animateur

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

ANCIENS MODULES/CFF (Certifiés)	FORMATION COMPLÉMENTAIRE* (Inscription et participation)	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	GESTION ET DÉLIVRANCE DIPLÔME	LICENCE ÉLIGIBLE
CFF 2	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Séniors + PSC 1	DF COACH SENIORS	LFNA	Éducateur Fédéral
Module U6/U7 + Animateur/trice fédérale + CFF 1 + CFF 4	1 j complémentaire Responsable école de football + PSC 1	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Éducateur Fédéral

*Une journée de 8h spécifique organisée par la LFNA

#LFNA

lfna.fff.fr





COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 18 mars 2026
Procès-verbal n°20

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL et Philippe GUILBAULT

Approbation du PV n°18 sans modification

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Coupes et Challenges avant le lundi 20 avril 2026.

Coupe Louis David : **Usson l'Isle**

Coupe André Tassin : **Buxerolles**

Coupe Jolliet Rousseau : **Loudun**

Challenge des Réserves : **3 Vallées 86**

Challenge Marcel Renaudie : **Lavoux Liniers**

REPORT DES MATCHS

Compte tenu des nombreux matchs à replanifier, la Commission proposera au Comité de Direction du lundi 23 mars des modifications impactant le calendrier prévu initialement. Les clubs seront tenus informés des nouvelles dates de programmation dès la validation du Comité.

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2025 / 2026

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 Seniors	<u>J 13: du 10 et 11/01/26</u> <u>J 15: du 31/01 et 01/02/26</u>	11 et 12 avril 2026 16 et 17 mai 2026
Départemental 2 Seniors	<u>J14: du 07/02 et 08/02/26</u>	11 et 12 avril 2026
Départemental 3 à 4 Seniors	<u>J12: du 07/02 et 08/02/26</u>	18 et 19 avril 2026
Départemental 5 Seniors	<u>J12: du 07/02 et 08/02/26</u>	4 et 5 avril 2026

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D1	/	10	07/12/25	54667875	Nouaillé (2)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667879	Antran (1)	3 Vallées 8 (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667878	Valdivienne (1)	Ligugé (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25	54667892	Valdivienne (1)	Neuville (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D1	/	12	20/12/25 17/01/26	54667895	Antran (1)	Montamisé (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	14	24/01/26	54667905	Antran (1)	Vicq Sur Gartempe (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	14	24/01/26	54667907	3 Vallées 86 (2)	Neuville (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	16	07/02/26	54667921	Antran (1)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D1	/	17	15/02/26	54667929	Châtelleraut Portugais (1)	Montamisé (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	17	15/02/26	54667930	Vicq sur Gartempe (1)	Ligugé (2)	Terrain impraticable	à définir
D1	/	18	21/02/26	54667931	Antran (1)	Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	18	21/02/26	54667933	3 Vallées 86 (2)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNA T MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D2	A	10	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54668053	Beaumont St Cyr (3)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668048	St Julien L'Ars (1)	Avalles en Châtelleraut (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54668055	Thuré Besse (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D2	A	11	14/12/25 - 20/12/25 15/02/26	54668056	Avalles en Châtelleraut (1)	Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir
D2	A	11	13/12/25 - 20/12/25 10/01/26 - 14/02/26	54668058	Jaunay Marigny (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	12	25/01/26	54668061	Beaumont St Cyr (3)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668068	Avalles en Châtelleraut (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668070	Jaunay Marigny (1)	Chasseneuil St Georges (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668066	St Julien L'Ars (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668067	Oyré Dangé (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	14	08/03/26	54668088	Naintré (2)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	9	29/11/25 10/01/26	54668174	St Benoît (1)	Chauvigny (3)	Coupe de France	à définir
D2	B	10	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54668181	Fleuré (1)	Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	07/12/25 15/02/26	54668183	Chauvigny (3)	St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	06/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54668182	Rouillé (1)	Smarves Iteuil (1)	Arrêté municipal	04/04/26
D2	B	10	06/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54668936	Vivonne (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	11	13/12/25 - 10/01/26	54668187	St Maurice Gençay (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	25/01/26	54668195	Chauvigny (3)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	24/01/26	54668941	Rouillé (1)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668199	Fleuré (1)	Rouillé (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668200	Brion St Secondin (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668202	Smarves Iteuil (1)	St Benoît (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668201	St Maurice Gençay (1)	Lusignan (1)	Arrêté municipal	04/04/26
D3	A	7	30/11/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54668289	St Léger de Montbrillais (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	A	10	25/01/26 22/02/26	54668307	Coussay en Mirebeau (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668308	Mirebeau (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668312	St Léger de Montbrillais (1)	Coussay en Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	12	01/03/26	54668318	Mirebeau (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668381	Leigné sur Usseau (1)	Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	8	07/12/25 - 11/01/26 15/03/26	54668386	Cenon/Vouneuil (1)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	9	14/12/25 11/01/26	54668391	Antran (2)	Ozon (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2)	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	10	24/01/26	54668396	Oyré Dangé (2)	Biard (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668401	Antran (2)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668399	Naintré (3)	Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	7	30/11/25 21/12/25	54668468	Valdivienne (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	C	9	13/12/25 15/02/26	54668482	3 Vallées 86 (3)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	10	25/01/26 15/02/26	54668485	Paizay le Sec (1)	Valdivienne (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668489	Mignaloux Beauvoir (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668492	Leignes sur Fontaine (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	7	30/11/25 11/01/26	54672795	Nouaillé (3)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	07/12/25 - 15/02/26 15/03/26	54672801	Nouaillé (3)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54672799	Château Larcher (2)	Sommière St Romain (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672812	St Benoît (2)	Château Larcher (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672813	ACG Foot Sud 86 (1)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672815	Payroux Charroux Mauprevoir (1)	Fleuré (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672816	Sommières St Romain (1)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNA T MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D4	A	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668586	Sammarçolles (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54123615	ASM (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	A	8	07/12/25 11/01/26	54668587	Vouillé (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	10	25/01/26	54123623	ASM (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26	54201860	Mirebeau (2)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26 15/02/26	54668590	Vouillé (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	10	24/01/26 14/02/26	54201859	Les Trois Moutiers (1)	Ceaux La Roche (1)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	A	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668592	Ouzilly (1)	Vouillé (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	B	7	29/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668797	Cenon/Vouneuil (2)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1)	Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	8	07/12/25 14/02/26	54668806	Ingrandes (2)	Availles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	B	10	25/01/26	54668816	Availles en Châtelleraut (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54668820	Cenon/Vouneuil (2)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	12	01/03/26	54668831	Coussay les Bois (1)	Archigny (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	C	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668722	St Julien L'Ars (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54791812	Chapelle Viviers (1)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	10	25/01/26 15/03/26	54791816	St Julien L'Ars (2)	Jardres (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	C	11	01/02/26 - 22/02/26 15/03/26	54791818	St Savin St Germain (2)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	8	07/12/25-21/12/25 15/02/26	54668895	Jaunay Marigny (2)	Viçq Sur Gartempe (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	D	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54668900	Dissay (1)	Montarnisé (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	D	9	13/12/25-10/01/26 21/02/26	54668898	Pouillé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D4	D	12	01/03/26	54668920	Dissay (1)	Cissé (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	12	01/03/26	54674398	Beaumont St Cyr (4)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54687017	Sèvres Anxaumont (2)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	9	13/12/25 11/01/26	54124116	Rouillé (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	10	25/01/26	54668971	3 Vallées 86 (4)	Rouillé (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	10	24/01/26 14/02/26	54687022	Vivonne (2)	Vernon/Fleuré (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54668974	Vernon/Fleuré (1)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54687023	Sèvres Anxaumont (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54669016	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54124201	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669019	Chatain (1)	Availles Limouzine/Pressac (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669020	Brion St Secondin (2)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669029	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669032	Château Larcher (3)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669030	Valence en Poitou FC (1)	Chatain (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669031	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Brion St Secondin (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	9	14/12/25-11/01/26 15/03/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	10	25/01/26	54669085	Champigny (1)	Sammarçolles (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669089	Sammarçolles (2)	St Christophe (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669092	Les Trois Moutiers/Nord Vienne (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	10	25/01/26 15/02/26	54159226	Orches (1)	Champigny (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	13	01/03/26	54416818	Moncontour/Coussay (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNA T MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669255	La Pallu (3)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669258	Dissay (2)	Montamisé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	12	01/03/26	54669268	Dissay (2)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	10	25/01/26 22/02/26	54669340	Dissay (3)	Quincyay (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669345	Montamisé (4)	Dissay (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669348	Jaunay Marigny (3)	Vendelogne (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669349	Fontaine le Comte (4)	Boivre (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	12	01/03/26	54669356	Dissay (3)	Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	6	23/11/25 - 21/12/25 01/02/26	54695955	Nouaillé (4)	Croutelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	8	07/12/25 15/02/26	54695962	3 Vallées 86 (5)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	05/04/26
D5	F	10	25/01/26 15/03/26	54695973	Smarves Iteuil (3)	Nouaillé (4)	Terrain impraticable	à définir
D5	F	10	25/01/26	54695976	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	10	25/01/26 05/04/26	54695972	Valdivienne (3)	3 Vallées 86 (5)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54179695	3 Vallées 86 (5)	Smarves Iteuil (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54669637	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	07/12/25-11/01/26 15/02/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54125919	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Sillars (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	25/01/26 22/02/26	54465603	Nalliers/St Savin (1)	Haims (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54669450	Lussacoise (1)	Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54669452	Saulgé (1)	Lussacoise (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54696055	Savigne/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696063	Savigné/Blanzay (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696064	Rouillé (3)	Smarves Iteuil (4)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	9	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	18/04/26
D5	I	10	25/01/26 15/02/26	54697433	Sommières St Romain (2)	Valence en Poitou OC (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697439	Valence en Poitou OC (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697438	Brion St Secondin (3)	Sommières St Romain (2)	Arrêté municipal	12/04/26

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres des Coupes et Challenges.

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D4	F	6	23/11/25 - 21/12/25 18/01/26/	54124192	Valence en Poitou FC (1) / Château Larcher (3)	Match arrêté terrain impraticable	05/04/26
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 18/01/26 - 15/02/26	54696056	Rouillé (3) / Valence en Poitou OC (3)	Match arrêté terrain impraticable	19/04/26

En Rouge et en Gras les dates qui sont modifiées en raison du report de la journée complète**Les dates « à définir » seront actualisées en fonction des résultats des rencontres de Coupes et Challenges.**

Si les clubs veulent jouer le lundi 6 avril merci de nous prévenir 10 jours avant pour la désignation des arbitres.

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 54668210 : Rouillé (1) – Chauvigny (3) en poule B du 28/02/26**Évocation**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 11/03/26 (PV n°24) donnant match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Chauvigny (3) pour en donner le gain à l'équipe de Rouillé (1) (3-0, 3 points)

**DÉPARTEMENTAL 3****Match n° 54668323 : Poitiers Gibauderie (1) – Poitiers 3 cités (2) en poule A du 08/03/26****Évocation**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 11/03/26 (PV n°24) faisant suite à la décision du Comité de Direction du District de la Vienne de Football (PV du 19 janvier 2026), de retirer trois points à l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) par journée de championnat jouée à compter du 02 février 2026.

Dossier clos

DÉPARTEMENTAL 4**Match n° 54687027 : Sèvres Anxaumont (2) – FC 3 Vallées 86 (4) en poule E du 01/03/26****Évocation**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°24 (du 11/03/26) de **donner match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Sèvres Anxaumont (2) pour en donner le gain à l'équipe du FC 3 Vallées 86 (4) (3-0, 3 points)**

DÉPARTEMENTAL 5**Match n° 54124677 : Cernay St Genest L'Envigne (2) – Thuré Besse (2) en poule B du 08/03/26****Réserve**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°23 (04/03/26) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 1 entre les deux équipes.

Match n°54464680 : Champigny (1) – Beuxes (1) en poule A du 22/03/26

Demande du club de Beuxes pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande a pu être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Beuxes.

Match n°54465612 : Saulgé (1) – Chapelle Viviers (2) en poule G du 22/03/26

Demande du club de Saulgé pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande a pu être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Saulgé.

Match n°54200914 : Sillars (1) – Adriers (1) en poule G du 28/03/26

Demande du club de Sillars pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les arbitres assistants seront à la charge du club de Sillars.

FORFAIT**Match n°54669248 : Dissay (2) – Bonneuil Matours (2) en poule D du 15/03/26**

2^{ème} forfait de l'équipe de Bonneuil Matours (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Bonneuil Matours

Match n°54669346 : Quinçay (2) – Poitiers Baroc (1) en poule E du 15/03/26

2^{ème} forfait de l'équipe de Quinçay (2) (sans déplacement de l'équipe de Poitiers Baroc (1))

Amende de 35€ au club de Quinçay

Match n°54125924 : Chapelle Viviers (2) – Bouresse/Queaux Moussac (2) en poule G du 15/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de Bouresse/Queaux Moussac (2) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Bouresse

Match n°54697436 : Availles Limouzine/Pressac (2) – Adriers (2) en poule I du 15/03/26

3^{ème} forfait de l'équipe d'Availles Limouzine/Pressac (2) (sans déplacement de l'équipe d'Adriers (2))

Amende de 35€ au club d'Availles Limouzine



COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 6 ^{ème} tour le 05/04/26				
N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	Brion St Secondin 1	D2B	3 Vallées 86 2	D1
2	Chauvigny 3	D2B	Coussay en Mirebeau 1	D3A
3	La Pallu 1	D2A	Fontaine Le Comte 2	D2B
4	Ligugé 2	D1	Chasseneuil St Georges 1	D1
5	Oyré Dangé 1	D2A	Montmorillon 2	D2B
6	St Julien L'Ars 1	D2A	Châtelleraut Portugais 1	D1
7	Vicq S/Gartempe 1	D1	Montamisé 1	D1

Organisation du 6^{ème} tour de la Coupe Louis David 15 équipes pour 7 matchs

14 qualifiés du tour 5 et un exempt Vouneuil Béruges

CHALLENGE JOLLIET ROUSSEAU

Le tirage sera publié le mardi 24 mars.

COUPE TASSIN

COUPE TASSIN 2ème tour à jouer au plus tard le 03/05/26				
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	3 VALLEES 86 (1)	R2 A	CHÂTEAU LARCHER (1)	R3 E
2	CHAUVIGNY (2)	R2 A	USSON DU POITOU L'ISLE (1)	R3 E
3	LIGUGE (1)	R2 B	OZON (1)	R2 A
4	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	R3 A	NEUVILLE (1)	R1 A
5	MIGNE AUXANCES (1)	R3 A	CHÂTELLERAUT SO (2)	R3 B
6	MONTMORILLON (1)	R2 A	STADE POITEVIN (2)	R2 A
7	NIEUIL L'ESPOIR (1)	R3 E	BEAUMONT ST CYR (1)	R2 A
8	NOUAILLE (1)	R3 B	BUXEROLLES (1)	R1 A

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 28€

Match n°54672810 : Fleuré (2) – Sommières St Romain (1) en D3 poule D du 15/03/26

Match n°54668593 : St Léger de Montbrillais (2) – Sammarçolles (1) en D4 poule A du 15/03/26

Match n°54669453 : Vallée du Salleron (2) – Montmorillon (4) en D5 poule G du 15/03/26

Prochaine réunion : Mercredi 25 mars 2026

Le président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 17 mars 2026

Procès-verbal n°20

Président de séance : M. Philippe BARRITAU
 Présents : Mme Patricia PATRAULT
 MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU
 Excusés : M. Christian DUVERGER et Mme Sylvie TESSERAU

Le PV n° 19 du 10 mars 2026 est adopté sans modification

DATES A RETENIR

Samedi 28 mars 2026 : Finale départementale Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes

Samedi 23 mai 2026 : Finale des Challenges U18, U15, Consolante U18, Consolante U15 et Challenge Dansac U13 à Neuville

Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS							
Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	à jouer le
U18	/	1/8	13/12/25	55226505	Jaunay Marigny (1)	Gj Val de Clouère (1)	28/03/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226507	Gj VVM Chauvigny (4)	Buxerolles (2)	28/03/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226508	Châtelleraut Portugais (1)	Gj Avenir 86 (1)	28/03/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245826	Gj Montasèvres (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	04/04/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245825	Gj Foot Sud 86 (1)	Naintré (1)	28/03/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245830	Gj Antioigné Ingrandes (1)	Gj 3 vallées 86 (1)	04/04/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226510	Gj Sud Haut Poitou (1)	Mirebeau (1)	04/04/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226512	Gj Foot Sud 86 (1)	Gj Dissay Beaumont (2)	04/04/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245842	Vivonne/Biard (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	28/03/26

*Date limite pour jouer les matchs. Il est possible d'avancer les rencontres après accord entre les clubs

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES A REJOUER							
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15 D1	/	2	28/02/26	55405399	Neuville (2) / Vouneuil Béruges (1)	Décision litiges et contentieux PV n°23	28/03/26



Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS								
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U18/U17	A	1	24/01/26	55406323	Gj VVM Chauvigny (4)	Gj Dissay Beaumont (2)	Arrêté municipal	à définir
U17/U16	D1	1	24/01/26	55406411	Valence en Poitou OC/Vivonne (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U17/U16	D1	1	24/01/26	55406410	Gj Dissay Beaumont (1)	Gj Val de Vonne (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U17/U16	D1	2	28/02/26	55406413	Mirebeau (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
U17/U16 D2	A	1	24/01/26	55406440	GJ Sud Haut Poitou (1)	St Benoit/Ligugé (2)	Arrêté municipal	28/03/26
U17/U16 D2	B	1	24/01/26	55406467	Gj Montasévre (1)	St Benoit/Ligugé (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15	D1	1	24/01/26	55405395	Gj Dissay Beaumont (2)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	A	1	24/01/26	55406549	Availlies/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (2)	Jauray Marigny (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	A	1	24/01/26	55406552	Gj Avenir 86 (2)	Naintré (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	B	1	24/01/26	55406634	Mirebeau (1)	Gj CSP (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	B	1	24/01/26	55406636	Gj Avenir 86 (1)	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	B	2	28/02/26	55406638	Gj CSP (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Arrêté municipal	à définir
U15 D2	B	4	14/03/26	55406645	Gj CSP (1)	Ozon (1)	Arrêté municipal	à définir
U15 D2	B	4	14/03/26	55406647	Mirebeau (1)	Gj Avenir 86 (1)	Arrêté municipal	à définir
U15 D2	C	1	24/01/26	55406663	Nieul Mignaloux (1)	Gj Montasévres (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	C	1	24/01/26	55406664	Gj Foot Sud 86 (1)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	C	1	24/01/26	55406665	Gj Val de Vonne (2)	Migné Auxances (2)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	D	1	24/01/26	55406692	Gj 3 Vallées 86 (1)	Gj VVM Chauvigny (3)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D1	A	1	24/01/26	55406803	Gj Dissay Beaumont (1)	Poitiers Stade (2)	Arrêté municipal	25/03/26
U13D1	B	1	24/01/26	55406830	Gj Val de Vonne (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (3)	Arrêté municipal	18/04/26
U13D2	A	2	28/02/26	55408652	Gj Dissay Beaumont (2)	Neuville (3)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D2	A	2	28/02/26	55408653	Mirebeau (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	04/04/26
U13D3	A	1	24/01/26	55406989	GJ CSP (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	18/04/26
U13D3	A		14/03/26	55407002	GJ CSP (1)	Loudun (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D3	C	1	24/01/26	55408731	Gj 3 Vallées 86 (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D3	D	1	24/01/26	55407104	Valdivienne (1)	Gj VVM Chauvigny (4)	Arrêté municipal	28/03/26

*Date limite pour jouer les matchs. Il est possible d'avancer les rencontres après accord entre les clubs

Compte-tenu des nombreux arrêtés municipaux, de l'état des terrains et du calendrier très chargé, la Commission :

- Décide de reprogrammer les rencontres non-jouées du 25 février au 28 mars de préférence et au 18 avril pour les équipes U13 encore qualifiées en Festival Foot U13 Pitch ou en Challenge Dansac

- Informe les clubs que, selon la situation des équipes encore engagées, les ¼ de challenge et consolante U15 et U18 pourront avoir lieu les 28 mars, 4 avril ou 11 avril

- Décide de décaler les ½ finales au 18 avril

La commission rappelle qu'il est toujours possible, à l'initiative des clubs, d'avancer une rencontre en semaine et après accord écrit.

RAPPEL : PROCÉDURE DE DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Nous vous rappelons la procédure de demande de modification de match :

« 1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée.

Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs. Le District de la Vienne pourra ensuite officialiser le changement. »

Le report du match n'est possible que jusqu'au mercredi qui suit la rencontre



ACCESSION FIN DE SAISON

Accessions en fin de saison :

- Le 1^{er} de la poule de D1 U17/U16 si éligible à la montée en U18R2
- Le 1^{er} de la poule de D1 U15 si éligible à la montée en U16 R2
- En U13, 1 seule montée sur les 2 poules de U13 D1.
 - 1) Si les 1ers de chaque poule de D1 sont éligibles à la montée en U14 R2 la Commission organisera une opposition entre ces 2 clubs (date à définir)
 - 2) Si un seul club sur les 2 est éligible alors celui-ci accèdera directement en U14R2

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL JEUNES

Les actions PEF doivent être saisies **au plus tard le 31 mai 2026** sur la plateforme dédiée pour que celles-ci soient prises en compte

TROPHÉES DES COUPES ET CHALLENGES

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Challenges pour le vendredi **24 avril 2026** :

- Challenge U17/U18 : **GJ Espoir Sud Poitiers**
- Challenge U15 : **Buxerolles**
- Challenge U13 Maurice DANSAC : **GJ Dissay Beaumont**

U18/U17

FORFAIT

Match n°55406333 : GJ VVM Chauvigny (4) – Migné Auxances (3) en poule A du 14/03/26

2^{ème} forfait de l'équipe de **Migné Auxances (3)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de **Migné Auxances**

Match n°55406348 : Montmorillon (3) – Availles. Cenon.Vouneuil.Bonneuil (1) en poule B du 14/03/26

3^{ème} forfait de l'équipe de **Montmorillon (3)** (sans déplacement de l'équipe d'Availles.Cenon.Vouneuil.Bonneuil (1))

Amende de 13€ au club de **Montmorillon**

Remarque : S'agissant du 3^{ème} forfait de l'équipe de Montmorillon (3), celle-ci est déclarée forfait général.

U17/U16

FORFAIT

Match n°55406449 : GJ Avenir 86 (2) – GJ 3 Vallées 86 (1) en D2 poule A du 14/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de **GJ 3 Vallées 86 (1)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au **GJ 3 Vallées 86**

U15

FORFAIT

Match n°55406676 : Nieuil Mignaloux (1) – GJ Val de Vonne (2) en D2 poule C du 14/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de **GJ Val de Vonne (2)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au **GJ Val de Vonne**

Match n°55406675 : Valence en Poitou OC (1) – Migné Auxances (2) en D2 poule C du 14/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de **Valence en Poitou OC (1)** (sans déplacement de l'équipe de Migné Auxances (2))

Amende de 13€ au **GJ Valence en Poitou OC**

**Match n°55406702 : GJ Montasèvres (2) – GJ VVM Chauvigny (3) en D2 poule D du 14/03/26**2^{ème} forfait de l'équipe de **GJ Montasèvres (2)** (sans déplacement de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (3))Amende de 13€ au **GJ Montasèvres****U13****Match n°55406804 : GJ Montasèvres (1) – Ozon (1) en D1 poule A du 24/01/26**

FMI et feuille de match non reçue.

Dernière relance, la commission redemande aux clubs de nous transmettre les éléments ci-dessous avant **le lundi 23 mars** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom) et le banc de touche
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom des arbitres assistants et du délégué

Dossier en instance**FORFAIT****Match n°55407031 : GJ Dissay Beaumont (3) - Châtelleraut Portugais (2) en D3 poule B du 14/03/26**2^{ème} forfait de l'équipe de **Châtelleraut Portugais (2)** (sans déplacement)Amende de 13€ au club de **Châtelleraut Portugais****Match n°55407099 : Poitiers ASAC (3) - Montmorillon (3) en D3 poule C du 14/03/26**1^{er} forfait de l'équipe de **Montmorillon (3)** (sans déplacement)Amende de 13€ au club de **Montmorillon****FESTIVAL FOOT U13**

Pour la compétition féminine, le GJ Sud Haut Poitou Féminine s'étant retiré le club de Lusignan a été repêché.
La visio clubs a eu lieu le mardi 10 mars et les dossiers clubs ont été envoyés aux clubs par mail.

Tirage des Finales Festival Foot U13 Pitch - 28 mars 2026**Arrivée 8h30 FEMININES***match*

10:45	Terrain Bleu	Lusignan - Stade Poitevin
10:45	Terrain Jaune	Poitiers 3 Cités - La Chapelle Bâton
10:45	Terrain Rouge	Nieuit l'Espoir - GJ VVM Chauvigny
10:45	Terrain Vert	Buxerolles/Vouneuil - Neuville

Arrivée 8H45 GARCONS - 1ère vague*match*

11:10	Terrain bleu	Buxerolles - GJ Dissay Beaumont
11:10	Terrain jaune	Stade Poitevin - GJ Montasèvres
11:10	Terrain rouge	Montmorillon - GJ VVM Chauvigny
11:10	Terrain Vert	Châtelleraut SO - Mirebeau

Arrivée 9H00 GARCONS - 2ème vague*match*

11:35	Terrain Bleu	GJ Antoigné Ingrandes - Neuville
11:35	Terrain jaune	GJ Val de Vonne - Migné Auxances
11:35	Terrain Rouge	Chasseneuil St Georges - Poitiers 3 Cités
11:35	Terrain vert	GJ Foot Sud 86 - GJ Espoir Sud Poitiers

clubs qualifiés	
	Equipe
X	1 Stade Poitevin 1
X	2 GJ Montasèvres 1
X	3 Montmorillon 1
	4 Chasseneuil St Georges 1
X	5 GJ Espoir Sud Poitiers 1
X	6 GJ Foot Sud 86 1
	7 Châtelleraut SO 1
	8 Poitiers 3 Cités 1
X	9 Neuville 1
X	10 GJ VVM Chauvigny 1
X	11 GJ Antoigné Ingrandes 1
X	12 Mirebeau 1
X	13 GJ Dissay Beaumont 1
	14 Migné Auxances 1
	15 Buxerolles 1
X	16 GJ Val de Vonne 1

clubs qualifiés	
	Equipe
X	1 GJ VVM Chauvigny 1
X	2 Lusignan1
X	3 La Chapelle Bâton
X	4 Stade Poitevin 1
X	5 3 Cités Poitiers 1
X	6 Neuville 1
	7 Nieuit l'Espoir 1
	8 Buxerolles/Vouneuil Béruges 1

X	Clubs Garçons présents à la visio
X	Clubs Filles présents à la visio

Merci aux clubs qualifiés de transmettre la feuille de match élargie pour le lundi 23 mars à midi au plus tard.



PLATEAUX U11 / PHASE 3

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

RAPPEL : Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'équipe à l'endroit prévu sur la feuille de match.

Trop de feuilles sont encore transmises sans le nom de l'équipe participant au plateau.

Pour les clubs invités :

- Respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- Préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection, prévenir le responsable du plateau et envoyer un mail au District.
- Donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 9€ par licence
- Totalité des licences manquantes 20€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

FORFAIT

Amende de 13€

Plateaux du 14/03/26

Poule G site 1 à Civaux (GJ 3 Vallées 86) (déplacé à Verrières)

2^{ème} forfait de **Montmorillon (2)**

Conformément au règlement, et suite au forfait de Montmorillon (2), l'équipe de Montmorillon (3), poule M, est déclarée forfait (2^{ème} forfait – non amendé)

Poule I site 1 à Naintré

2^{ème} forfait de **Nord Vienne/Sammarçolles (1)**

Poule K site 2 à Avanton (GJ Cap Haut Poitou)

1^{er} forfait de **Migné Auxances (3)**

1^{er} forfait de **Vouneuil Béruges (4)**

Poule L site 2 à Tercé (GJ VVM Chauvigny)

2^{ème} forfait de **GJ Sud Haut Poitou (3)**



PLATEAUX U7/U9 / PHASE 2

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.

Feuilles de plateaux manquantes

Documents manquants à envoyer au plus tard le 24/03/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

Plateau U7/U9 du 28/02/2026

Secteur 7 : plateau à Civray

La Commission demande au club de **GJ Foot Sud 86** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

Les feuilles de licences du **GJ Val de Clouère U7 et U9**

Plateau U7/U9 du 07/03/2026

Secteur 1 : plateau à Loudun

La Commission demande au club de **Loudun** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Secteur 4 : plateau à Avanton

La Commission demande au **GJ Cap Haut Poitou** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs U6-U7 de chaque club présent sur le plateau

Secteur 5 : plateau à Biard

La Commission demande au club **de Biard** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- La feuille de licences U6-U7 des joueurs de **Poitiers CEP** présents sur le plateau
- La feuille de licences U6-U7 des joueurs de **St Benoît** présents sur le plateau
- La feuille de licences U8-U9 des joueurs de **Migné Auxances** présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau U6-U7

Secteur 7 : plateau à Brion

La Commission demande au **GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau

Secteur 8 : plateau à Valdivienne

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Secteur 8 : plateau à Adriers

La Commission demande au club **de Usson l'Isle Jourdain** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**Plateau U7/U9 du 14/03/2026****Secteur 5 : plateau à Poitiers 3 Cités**

La Commission demande au club de **St Benoit** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs de U6/U9 présents sur le plateau

Secteur 6: plateau à St Georges les Baillargeaux

La Commission demande au club du **Stade Poitevin** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs du Stade Poitevin présents sur le plateau en U6/U7 et U8/U9

Secteur 7 : plateau à Sommières (GJ Val de Clouère)

La Commission demande au club **GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Secteur 8 : plateau à St Julien l'Ars (GJ VVM Chauvigny)

La Commission demande au club **GJ VVM Chauvigny** les documents suivants à recevoir pour le **24/03/2026**

- Les feuilles de licences des joueurs U6/U7 du GJ VVM Chauvigny présents sur le plateau

**TRANSMISSION TARDIVE FMI OU
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

PLATEAUX U11 / PHASE 2**Amende de 15€****U11 - Plateaux du 29/11/2025****Poule J : à Poitiers CEP**

La Commission demande au club de **Buxerolles** les documents suivants avant le **24/03/2026** :

- La feuille de licences des joueurs de **Buxerolles (3)** présents au plateau

Poule L : à Adriers

La Commission demande au club d'**Adriers** les documents suivants avant le **24/03/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs **présents** au plateau
- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 06/12/2025 reportés au 13/12/2025**Poule G : à St Benoit**

La Commission demande au club de **St Benoit** les documents suivants avant le **24/03/2026**

- La feuille de résultats du plateau

PLATEAUX U11 / PHASE 3**Amende de 15€****U11 - Plateaux du 28/02/2026****Poule E site 1 à Migné Auxances**

La commission demande au club de **Migné Auxances** les documents suivants avant le **24/03/26**

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule I site 1 à Naintré

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **24/03/26**

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

**U11 - Plateaux du 07/03/2026****Poule F site 1 à Smarves Iteuil**

La commission demande au club de **Buxerolles** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Poule G site 1 à Montmorillon

La commission demande au **GJ VVM Chauvigny** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Poule H site 1 à Leigné sur Usseau

La commission demande au club de **GJ Avenir 86** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de résultats du plateau

Poule I site 1 à Châtelleraut Portugais

La commission demande au club de **Châtelleraut Portugais** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
La feuille de résultats du plateau

Poule J site 1 à Thuré Besse

La commission demande au club de **Thuré Besse** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de résultats du plateau

La commission demande au club **d'Availles. Bonneuil. Cenon. Vouneuil** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

U11 - Plateaux du 14/03/2026**Poule B site 2 à SO Châtelleraut**

La commission demande au club de **Poitiers 3 Cités** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Poule F site 1 à Montamisé

La commission demande au **GJ Montasèvres** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
La feuille de résultats du plateau

Poule I site 1 à Naintré

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
La feuille de résultats du plateau

Poule K site 1 à Savigny (GJ VVM Chauvigny)

La commission demande au club de **Vouneuil Béruges 2** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Poule L site 1 à Chasseneuil / St Georges

La commission demande au club de **Poitiers ASAC** les documents suivants avant le **24/03/26**
La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

FMI manquantes**Amende de 15€****Journée du 28/02/2026**

Match n° 55408655 : **GJ Avenir 86 (1)** – Migné Auxances (1) en U13 D2 poule A
Match n° 55407023 : **GJ Avenir 86 (2)** – Buxerolles (3) en U13 D3 poule B

Journée du 07/03/2026

Match n° 55406838 : **St Benoit / Ligugé (1)** – GJ Val de Vonne (1) en U13 D1 poule B
Match n° 55408658 : **Châtelleraut Portugais (1)** – GJ Avenir 86 (1) en U13 D2 poule A
Match n° 55406939 : **Migné Auxances (2)** – Poitiers ASAC (1) en U13 D2 poule B

**Journée du 14/03/2026**

Match n°55407029 : GJ Avenir 86 (2) – GJ Cap Haut Poitou (1) en U13 D3 poule B

Match n°55407174 : Biard (1) - Vouneuil Béruges (2) en U13 D3 poule E

Match n° 55407175 : GJ Val de Vonne (2) – Vivonne (1) en U13 D3 poule E

Match n° 55406705 : Migné Auxances (3) – GJ 3 Vallées 86 (1) en U15 D2 poule D

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAULT

La Secrétaire, Patricia PATRAULT



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 18 mars 2026
Procès-verbal n° 25

Présents : Mme Maryse MOREAU
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 24 (par voie électronique) du mercredi 11 mars 2026 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Fleuré	Naintré
Antran	Fontaine le Comte	Neuville
Archigny	GJ Espoir Sud Poitiers	Nieul l'Espoir
Avanton	GJ Foot Sud 86	Nord Vienne
Beaumont St Cyr	GJ Montasèvres	Nouaillé
Biard	GJ Val de Vonne	Ouzilly
Blanzay	GJ VVM Chauvigny	Ozon
Boivre	Ingrandes	Paizay le Sec
Bouresse / Queaux Moussac	Jardres	Poitiers 3 cités
Brion St Secondin	Jaunay Marigny	Poitiers Asac
Buxerolles	La Chapelle Viviers	Sèvres Anxaumont
Cernay St Genest L'Envigne	La Pallu	Smarves Iteuil
Chasseneuil St Georges	Lavoux – Liniers	St Benoît
Chatain	Leignes sur Fontaine	St Julien l'Ars
Château Larcher	Les Trois Moutiers	St Maurice Gençay
Châtellerault Portugais	Ligugé	St Savin St Germain
Chauvigny	Loudun	Stade Poitevin
Cissé	Lusignan	Valdivienne
Colombiers	Mignaloux Beauvoir	Vicq sur Gartempe
Dissay	Migné Auxances	Villeneuve Chauvigny
FC 3 vallées 86	Montamisé	Vivonne
FC Les Gatinaises	Montmorillon	Vouneuil Béruges

RAPPEL DE RÈGLEMENT

Attention :

- L'application de l'article 151.1.c des RG de la FFF (26.B.2 des RG de la LFNA) cesse lors des 5 dernières rencontres de championnat
- L'article 167.4 des RG de la FFF doit s'appliquer lors des 5 dernières rencontres.

[illegible]

Si les équipes concernées n'ont pas de matchs en retard supplémentaires :

Les 21 et 22 mars prochains, les équipes de Départemental 3 à 5 entreront dans les 5 dernières journées

Les 11 et 12 avril prochains, les équipes de Départemental 2 entreront dans les 5 dernières journées

Les 18 et 19 avril prochains, les équipes de Départemental 1 entreront dans les 5 dernières journées

- Depuis l'Assemblée Générale du District de Poitiers du 10/06/22

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental.

Article 26.B.2 des RG de la LFNA

qui cesse de s'appliquer lors des 5 dernières rencontres de championnat

Équipes Réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club »

Article 167.4 des RG de la FFF

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, **plus de trois joueurs** ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de **plus de dix des rencontres de compétitions nationales** avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.

Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

- Depuis l'Assemblée Générale du District de Bonneuil Matours du 06/06/25

En D4 et D5, si un club qui a qu'une seule équipe rencontre un club qui a plusieurs équipes : Participation autorisée dans les 5 dernières journées de 2 joueurs de plus de 7 matchs en équipes supérieures

**OUVERTURE DE DOSSIER****Match n° 54672810 : Fleuré (2) – Sommières St Romain (1) en Départemental 3 poule D du 21/01/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.**DOSSIER en INSTANCE****Match n° 54672827 : Nouaillé (3) – Château Larcher (2) en Départemental 3 poule D du 08/03/26**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.**DOSSIER CLASSÉ****Match n° 54686946 : Vivonne (1) – Buxerolles (3) en Départemental 2 poule B du 28/02/26**

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.**DÉPARTEMENTAL 3****Match n° 54668310 : Avanton (1) - Poitiers Gibauderie (1) en poule A du 31/01/26 remis le 21/02/26 et à nouveau remis le 14/03/26****Évocation**

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football au cours de sa réunion du 19 janvier 2026 a décidé, comme le prévoit le règlement financier, des sanctions suivantes à l'encontre du club de Poitiers Gibauderie :

A compter de la notification de la décision le 02 février 2026 et jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

- De retirer trois points à l'équipe senior (1) masculine par journée de championnat jouée à compter du 02 février 2026.

Considérant que l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) a donc participé à la rencontre citée en rubrique, la Commission retire 3 points à l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) comme le prévoit le règlement financier du District de la Vienne de Football et la décision du Comité de Direction.

- D'interdire la participation des joueurs mutés.

Concernant cette sanction, le dossier est transmis au Comité de Direction du District de la Vienne.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier en instance.**DÉPARTEMENTAL 4****Match n° 54791817 : Jardres (1) – Leignes sur Fontaine (2) en poule C du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26**

Demande d'évocation du club de Jardres (18/03/26 à 18h06)

Évocation sur le joueur licence n° 2544572070 qui aurait joué en état de suspension.

Match concerné : n° 54668747 Vallée du Salleron 1 – Leignes sur Fontaine (2) du 08/03/26

La Commission demande un rapport sur une éventuelle expulsion en cours de match à l'arbitre officiel de la rencontre M. Cocou ADANHOU ainsi qu'aux clubs de Vallée du Salleron et Leignes sur Fontaine à recevoir avant le mercredi 25 mars 2026, terme de rigueur.

Dossier en instance.

**Match n° 54124232 : Château Larcher (3) – Valence en Poitou Fc (1) en poule F du 08/03/26**

Courriel de confirmation de réserve du club de Valence en Poitou FC (09/03/26 à 12h12).

Compte tenu que le District n'a toujours pas reçu, à ce jour, la feuille de match de la rencontre n° 54672827 : Nouaillé (3) – Château Larcher (2) en Départemental 3 poule D du 08/03/26, la réserve ne peut pas, actuellement, être étudiée.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 5**Match n° 54695964 : Valdivienne (3) – Aslonnes / St Maurice Gençay (2) en poule F du 07/12/25 remis le 11/01/26, à nouveau remis le 22/02/26 et joué le 15/03/26****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Valdivienne (3) d'un joueur (licence n° 2546751856) en état de suspension. La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Valdivienne lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 25 mars 2026** terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 54669028 : ACG Foot Sud 86 (2) – Bouresse / Queaux Moussac (1) en poule F du 24/01/26 et remis le 14/03/26

Courriel de confirmation de réserve du club de Bouresse (16/03/26 à 10h19)

Réserve sur l'ensemble des joueurs au vu des suspension du week-end dernier.

Réserve transformée en évocation au regard du motif mentionné.

Considérant que la Commission de Discipline dans son PV n° 24 du 12 mars 2026 a apporté un nombre important de modifications à la feuille de match n° 54669040 du 07/03/26 : ACG Foot Sud 86 (2) – Chatain (1) suite à des erreurs constatées sur la FMI, et après réception des retours des deux clubs ainsi que de l'arbitre.

Considérant que la Commission Litiges et Contentieux surveille chaque semaine la présence de joueurs suspendus sur les feuilles de matchs.

Considérant qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'était en état de suspension.

Par ces motifs ne donne pas suite à la demande d'évocation et confirme le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 1 entre les deux équipes.

Compte tenu du nombre important de modifications qui a pu induire en erreur le club de Bouresse / Queaux Moussac, la Commission ne percevra pas de droits d'évocation.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

Match n° 54669452 : Saulgé (1) – AS Lussacoise (1) en poule G du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26

Match arrêté à la 62^{ème} minute à la suite de la blessure d'un joueur de Saulgé.

La Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure à fixer.

Dossier transmis à la Commission sportive pour suite à donner.

Dossier classé.



CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 1

Match n° 54449872 : Niort St Florent (1) – Moncoutant (1) du 08/03/26

Évocation.

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 24 du 11/03/26, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Moncoutant (1), de trois (3) joueuses U17F (licences n° 9603575368, 2547800981 et 9604291085) surclassées.

Considérant que le club de Moncoutant a été informé et n'a pas formulé d'observations.

Considérant l'article 7.5 du règlement du championnat à 11 du pôle 79/86 qui s'appuie sur les articles 26B.4 et 26B.5 des RG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Article 26 – Participation aux rencontres

4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17

Les joueurs U17 sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la F.F.F., peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.

Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.

Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe Seniors de son club.

5/ Pour les joueuses U16

Ces joueuses, sous réserve de l'application de l'article 73.2 des RG de la FFF, peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.

Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe Seniors de son club évoluant en compétitions régionales ou départementale

Considérant qu'en l'application de l'article 7.5 du règlement du championnat à 11 du pôle 79/86, les joueuses en cause ne pouvaient pas toutes être inscrites sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (10-0, -1 point) à l'équipe de Moncoutant (1) pour en donner le gain à l'équipe de Niort St Florent (1) (10-0, 3 points).

Dossier transmis à la Commission Féminine pour homologation.

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de de Moncoutant.

Dossier classé.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 54668309 : Quinçay (1) – Neuville (3) en Départemental 3 poule A du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26
- Match n° 54668819 : Coussay-les-Bois (1) – Ingrandes (2) en Départemental 4 poule B du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26
- Match n° 54424199 : Montmorillon (3) - Vallée du Salleron (1) en Départemental 4 poule C du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26
- Match n° 54668910 : Dissay (1) – Vicq sur Gartempe (2) en Départemental 4 poule D du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26
- Match n° 54674395 : Chasseneuil St Georges (3) - Jaunay-Marigny (2) en Départemental 4 poule D du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26
- Match n° 54696069 : Vivonne (3) - Rouillé (3) en Départemental 5 poule H du 01/02/26 remis le 22/02/26 et à nouveau remis le 15/03/26
- Match n° 55448277 : Châtelleraut Portugais (1) – Buxerolles (3) en Coupe Louis David du 15/03/26

DIVERS

Courriels des clubs de : Archigny, Chatain, Ingrandes, Thuré Besse :

Réponses par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

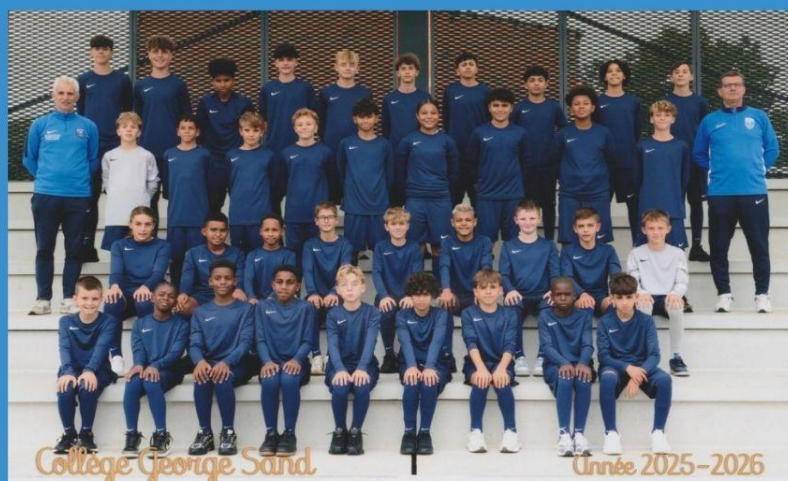
Mme Maryse MOREAU.



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION FOOTBALL DÉPARTEMENTALE

Collège George SAND - Châtellerault



CONCOURS D'ADMISSION

- Concours Garçons CM2 / 6èmes :
MERCREDI 25 MARS 2026
→ de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.
- Concours Garçons 5èmes / 4èmes :
MERCREDI 01 AVRIL 2026
→ de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au :

Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT

OU sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatellerault>

Tél : 05.49.21.15.97



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- ~~Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY